

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



52842



Distr.
LIMITEE

E/CN.14/CAP.2/INF 24
5 décembre 1967

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Conférence des Planificateurs africains
Deuxième Session
Addis-Abéba, 4-15 décembre 1967

COMMUNICATION SUR LA FICHE PROJET EN COTE D'IVOIRE

(Document présenté par le Gouvernement de la
Côte-d'Ivoire)

M67-1715

COMMUNICATION SUR LA FICHE PROJET EN CÔTE D'IVOIRE

Le Plan en Côte d'Ivoire est l'aboutissement de la mise en jeu d'un ensemble de techniques dont au moins une doit mériter l'attention des planificateurs africains au stade de la détermination et de l'identification des projets :

Cette technique concerne une fiche dite fiche projet qui, par une affectation de coefficients et de ratios, la définition de critères permet dans un premier temps de qualifier les projets susceptibles de s'intégrer dans le plan et dans une deuxième phase de faciliter des arbitrages et des choix parmi l'ensemble des projets qualifiables d'intéressants.

Présentation de la fiche. Cette fiche s'est présentée initialement en quatre pages dont les contenus respectifs peuvent se résumer de la manière suivante.

I 1. La première page est réservée :

A) Aux caractéristiques générales du projet portant sur : l'initiateur, l'organisme responsable, l'organisme réalisateur, la localisation du projet, les différents interlocuteurs intéressés au projet et notamment ceux extérieurs au ministère du Plan qui est toujours l'Administration coordonnatrice; suit une description sommaire du projet.

B) Une fois définies ses caractéristiques générales il faut situer le projet par rapport au Plan. C'est le deuxième objet de la première page.

Par rapport au Plan il faut définir les objectifs du projet, mentionner les réalisations antérieures au projet mais ayant des points plus ou moins communs avec ce dernier. Ensuite il importe d'indiquer la politique suivie dans le secteur d'activité concernant le projet. Comme un secteur se définit par rapport à d'autres en amont ou en aval une partie de la fiche est réservée aux investissements conditionnant le projet et les investissements conditionnés par le dit projet.

Caractéristiques générales, raccordement au Plan ne suffisent pas à qualifier un projet qui présente le plus souvent des aspects particuliers. Ces derniers constituent le point C et le dernier de la première page.

II La deuxième page concerne quatre éléments :

- 1) Les prévisions de production physique d'année en année ainsi que les prévisions moyennes de consommation aussi bien interne qu'externe en quantité et en valeur.
- 2) Le financement qui peut être en Côte d'Ivoire soit privé, soit sur Budget spécial d'investissement et d'équipement, soit sur dons ou endettement extérieur. Dans ce point il est par ailleurs indiqué si le financement se fera sur court, moyen ou long terme.
- 3) L'amortissement financier qui s'opère comme le financement soit sur court, moyen et long terme.
- 4) Le compte d'exploitation où figurent le chiffre d'affaire, les charges et amortissements, le bénéfice net et les amortissements. Au total cette deuxième page intéresse la production et le financement, tandis qu'à la troisième page de la fiche projet sont définis les critères de choix qui dans la préparation des arbitrages et des décisions sont essentiels.

Au début de l'expérience de la technique de la fiche projet quatre catégories de critères étaient retenus :

- 1) Les critères économiques
- 2) Les critères sociaux
- 3) Les critères financiers
- 4) Les critères politiques

Tous ces critères étaient et sont caractérisés par la définition de ratios spécifiques simples mais significatifs. Le nombre de ces ratios varie avec chacune des catégories de critères. Et chaque ratio est affecté d'un coefficient de pondération compris entre 1 et 5.

Si bien qu'après agrégation des coefficients de pondération au niveau de chaque catégorie de critère, il devient possible de hiérarchiser les critères de choix l'un par rapport à l'autre et de "qualifier" le projet en relevant le caractère soit essentiellement économique, social, financier ou politique. Une fois qualifié le caractère prépondérant du projet il devient

loisible, à partir des préoccupations essentielles, d'opérer les choix nécessaires entre les projets et les considérer hors ou dans le Plan National.

La fiche projet en sa dernière page trace le planning de réalisation du projet.

L'expérience de cette fiche projet telle qu'elle est présentée ci-dessus a été riche d'enseignements. Des difficultés qu'il était facile de soupçonner se sont fait jour, qui ont conduit à altérer légèrement l'ancienne conception du moins dans sa forme.

Avant de présenter cette nouvelle formule il importe de savoir que :

1) la fiche projet dans son ancienne présentation convient parfaitement à tous les projets productifs qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public.

2) les difficultés apparaissent lorsque les projets sont du secteur public et à caractère non fondamentalement productif.

3) le choix définitif ne peut pas souvent s'effectuer sans tenir de la rareté d'un certain nombre de facteurs ou de diverses contraintes qui s'imposent aux planificateurs. Comme les prix ne traduisent pas cette rareté il y a lieu de tenir compte de ces contraintes qui varient selon la politique du gouvernement et selon les années qu'on peut résumer comme ayant trait à :

- La régionalisation
- La main d'oeuvre qualifiée
- La balance des paiements
- L'épargne
- Le marché
- La politique.

4) Des calculs intermédiaires se sont avérés nécessaires pour mieux appréhender :

a) Le détail des consommations intermédiaires et les données relatives à l'investissement utiles au planificateur industriel, à l'urbaniste etc...

b) Les précisions concernant l'emploi utile pour le planificateur en éducation, démographie et mouvement de populations etc...

c) Le gain économique (considéré comme la production d'un investissement public) dû en général à des diminutions de prix.

d) Les effets en amont (à l'aide de la matrice inverse...) et de revenus.

Dans l'état actuel de l'amélioration de la fiche projet on considère qu'il y aura lieu de mesurer l'intérêt du projet et au niveau des critères de choix (3^o page de l'ancienne formule) sous trois points de vue :

i) La rentabilité financière : pour ce faire il faudra calculer le taux de rentabilité du projet qui annule le bénéfice actualisé. On mesurera de plus le bénéfice actualisé au taux de 3 pour 100 (taux admissible des prêts accordés et peut être 15 pour 100 (taux probable d'actualisation d'équilibre pour l'économie Ivoirienne. Il est donc envisagé ici le point de vue de l'entrepreneur ou du gestionnaire d'un investissement public.

ii) La rentabilité pour l'Etat : l'Etat peut accorder certains avantages fiscaux qui sont en partie compensés par des ressources fiscales entraînées par le développement de l'économie. On présente alors le bilan net actualisé au taux de 8 pour 100 (et 15 pour 100).

iii) La rentabilité pour la collectivité mesurée dans le gain économique actualisé que présente le projet pour la collectivité. Le critère utilisé sera la valeur ajoutée locale.

Tous ces calculs seront effectués pour une année moyenne d'exploitation, le coût d'investissement étant ramené à une annuité constante, ce qui permettra la comparaison et le choix entre projets. Toutefois, il faudra tenir compte des contraintes antérieurement définies et variables d'années en année.

Pour ce qui est des projets publics non productifs (Santé, Administration, Etudes, Infrastructure Sociale) nous ne sommes pas en mesure de calculer l'avantage correspondant à un projet (les calculs relatifs à la formation étant déjà assez approximatifs, puisqu'on doit tenir compte de la rareté par catégorie de qualification). Les avantages sont, en effets, très lointains et ne peuvent être réels que si une politique cohérente est menée dans tous les domaines : on peut quantifier ce processus complexe. Il est de plus impossible de justifier économiquement les soins apportés aux vieillards, aux

enfants ou aux manoeuvres si l'on est en période de sous emploi. Il faut donc prévoir les coûts correspondant à ces divers investissements et charges récurrentes associées et les résultats obtenus mais sous une forme non économique (nombre de consultations, adhérents à une maison de jeunes, etc...) d'intérêt de présenter une telle fiche est très grand cependant car on pourra disposer des données statistiques nécessaires au planificateur sous une forme homogène et cohérente.

Conclusion Ce travail facilitera les choix que doit faire le planificateur mais aussi un avantage considérable résultant de la constitution d'un tel fichier est la souplesse de sa réalisation et de sa gestion, l'introduction d'une politique cohérente de recherche de renseignements statistiques, une utilisation immédiate des diverses études effectuées, une meilleure organisation des flux d'informations à l'intérieur du Plan.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DU PLAN

Région	Investissement n°	ordre	ouver-	réalisa-	ture	tion			

FICHE PROJET

CARACTERISTIQUES GENERALES		
1 Fiche ouverte le : Par :	5 Localisation :	8 Description du projet :
2 Initiateur :	6 Interlocuteurs extérieurs :	
3 Organisme Responsable :		
4 Réalisateur :	7 Interlocuteur du Plan :	
RACCORDEMENT AU PLAN		
9 OBJECTIFS :	10 Réalisations antérieures :	11 Politique suivie :
RACCORDEMENT AU FICHER		
12 Investissements conditionnant le projet :		13 Investissements conditionnés par le projet :
14 Fiche de synthèse :		15 Variantes envisagées :
16 Aspects particuliers :		

24 Aspects relatifs au projet

Enoncé	Rapport retenu	Valeurs absolues	Valeur relative
1 <u>Aspects économiques</u>	Investissements directs		
11 Effet direct	VA. directe		
12 Effet amont	VA. indirecte amont		
	VA. directe		
13 Intégration	VA. directe + VA. indirecte amont		
	Chiffre d'affaire		
14 Effet aval	VA. aval		
	VA. directe		
15 Effet de revenus	VA. indirecte		
	VA. directe		
16 Coefficient d'emploi	Nombre d'emplois		
	Investissements directs		
2 <u>Aspects sociaux</u>	Salaires distribués globaux		
21 Salaires distribués globaux	VA. directe		
22 Salaires distribués africains	Salaires distribués africains		
	VA. directe		

25 Effets du Projet sur quelques contraintes

Enoncé	Rapport retenu	Valeurs absolues	Valeur relative
1 <u>Régionalisation</u>	Salaires distribués africains		
11 Revenu monétaire africain	Revenu monétaire régional		
12 Revenu total africain	Salaires distribués africains		
	Revenu régional africain		
13 VA. locale régionale	VA. locale régionale		
	VA. régionale		
2 <u>Emploi</u>	Salaires qualifiés formés		
21 Caractère éducatif	Investissement direct		
22 Nombre d'emplois africains	Nombre d'emplois africains		
	Investissement direct		
3 <u>Balance des paiements</u>	DE - DI + DT		
	Investissement direct		
4 <u>Epargne</u>	Recettes nettes		
41 Epargne publique	Investissement direct		
42 Charges pour l'Etat	Charges		
	Investissement direct		
43 Epargne privée locale	Epargne		
	Investissement direct		

25 Effets du Projet sur quelques contraintes
 (suite)

Enoncé	Rapport retenu	Valeurs absolues	Valeur relative
5 <u>Marché</u>	Valeur ajoutée locale		
	51 national	Investissement direct	
52 extérieur	Exportations		
		Investissement direct	
6 Politique			

26 Rentabilité du Projet

1 <u>Rentabilité financière</u>	Taux de rentabilité : Bénéfice actualisé à 8 % :	à 15 % :
2 <u>Rentabilité pour l'Etat</u>	Recettes fiscales nettes actualisées à 8 % :	à 15 % :
3 <u>Rentabilité pour la collectivité</u>	VA. locale actualisée à 8% :	à 15 % :

27 Planning de réalisation du Projet

Phase et exécutant									Dépenses		Source
									prévues	réali- sées	

28 Notes sur le déroulement du Projet

29 Avatars

Calculs et renseignements complémentaires

1. Investissement

Postes de dépenses	Valeur			Durée de vie	Amortissement		Observations
	L	I	Total		à 8%	à 15%	

Puissance installée KFA :

Implantation :

Fonds de roulement :

Emploi Européens :

Africains :

Stock initial de pièces de rechange :

Salaires Européens :

Africains :

2. Exploitation

2.1. Consommation intermédiaires

No.	Produit	Importé		Local		Total		Observations
		Q	V	Q	V	Q	V	

2.2. Emploi

Qualification

Nombre Européens

Salaires Européens

Nombre Africains

Salaires Africains

2-3 Calcul du gain économique

2 - 4 Résumé des Effets du projet

Comptes d'agents	Entreprise affectation	Administrations affectation	Ménage affectation	Total
Effets directs Effets indirects amonts				
<u>Effets primaires</u>				
<u>Effets de revenus</u> - entreprises exploitation - entreprises affectation - administrations affectation - ménages affectation				

23. Données relatives à l'investissement :

Postes de Dépenses	L	Valeur		Durée de vie	Amortissement	Observations
		I	Total			

24. Données relatives au fonctionnement

n°	Produits	Importations		Local		Total		Observations
		Q	V	Q	V	Q	V	

25. Emploi

Qualification					
Nombre Europ.					
Salaires					
Nombre afric.					

26. Observations
